

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1693>



De l'oubli

- Qui sommes-nous ? - Glossaire du citoyen -



Date de mise en ligne : mardi 10 décembre 2019

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Une « erreur » ou « une omission par erreur », invoque Jean-Paul Delevoye, Haut-commissaire aux retraites pour expliquer la non-mention de sa fonction d'administrateur au sein de l'Institut de formation de la profession de l'assurance (IFPASS) dans sa déclaration d'intérêts.

Cette justification sommaire apparait évidemment inadmissible dans les circonstances actuelles et les commentaires sont nombreux : soit on lui reproche la volonté de cacher, soit on souligne l'oubli banal justifié par la non-rémunération de la fonction en question.

Je propose une explication à mon sens bien plus grave : il ne s'agit pas d'un oubli au sens propre, mais d'une représentation idéologique de la société : pour M. Delevoye, la question n'existe pas. Il se comporte comme si, sans le moindre doute, le monde réel était celui porté par la réforme des retraites. La contestation de la réforme est donc aberrante à ses yeux car elle appartient à un monde irréel qui ne peut que disparaître quitte à ce qu'on l'aide un peu. D'éventuels conflits d'intérêts ne peuvent exister quand on est habité par la conviction d'avoir raison.